

LE COSAC – RÉUNION DES PRÉSIDENTS

–

**RAPPORT  
FAIT AU NOM DU COMITÉ FÉDÉRAL D'AVIS  
CHARGÉ DES QUESTIONS EUROPÉENNES  
PAR**

**MM. HERMAN DE CROO (CH) ET PHILIPPE MAHOUX (S)**

---

**SOMMAIRE**

- I. Exposés introductifs
- II. Le projet d'ordre du jour de la L<sup>e</sup> reunion des présidents de la COSAC
- III. Questions de procédure
- IV. Les priorités de la présidence lituanienne
  - A. Exposé introductif
  - B. Questions et observations des participants et réponses
- V. Vers une Union politique et économique: prochaines étapes
  - A. Exposé introductif
  - B. Questions et observations des participants et réponses

La L<sup>e</sup> réunion des présidents de la COSAC s'est tenue à Vilnius le 8 juillet 2013.

Au cours de cette réunion, les présidents des Commissions spécialisées en affaires européennes des Parlements/Chambres de l'Union européenne (UE) ou leurs délégués ont préparé la réunion plénière de la L<sup>e</sup> COSAC qui sera organisée du 27 au 29 octobre 2013, à Vilnius également.

Le Comité d'avis fédéral chargé des questions européennes était représenté par MM. Herman DE CROO (Ch.) et Philippe MAHOUX (S).

## **I. Exposés introductifs**

*M. Gediminas KIRKILAS, président adjoint du Seimas lituanien et président de la commission spécialisée en affaires européennes, félicite l'Irlande pour sa présidence, ainsi que la Croatie, qui est devenue, le 1<sup>er</sup> juillet 2013, le 28<sup>e</sup> État membre de l'Union européenne.*

\*

*Dr Vydas GEDVILAS, président du parlement lituanien (Seimas), souhaite à son tour la bienvenue à la Croatie à l'occasion de la première participation de ce pays à une réunion de la COSAC en tant que membre à part entière de l'UE.*

Il assure par ailleurs que le *Seimas* est prêt à accomplir la mission qui l'attend au cours de cette première présidence lituanienne.

L'orateur insiste sur le fait que durant la période précédant les élections de 2014, l'UE doit surtout veiller à soutenir la création d'emplois et la croissance économique, à renforcer la compétitivité et à regagner la confiance du citoyen. C'est en premier lieu à l'UE qu'incombe la responsabilité commune d'inciter ses citoyens à aller voter.

La Lituanie utilisera dès lors sa présidence pour faire comprendre à sa population l'importance de l'Union. Les activités les plus marquantes qui auront lieu sous cette présidence sont : la Conférence interparlementaire sur la gouvernance économique et financière de l'Union européenne (du 16 au 18 avril 2013) et la L<sup>e</sup> session de la COSAC (du 27 au 29 octobre 2013).

## II. **Projet d'ordre du jour de la L<sup>e</sup> Réunion des Présidents de la COSAC**

Le projet d'ordre du jour ne donne lieu à aucune observation et est adopté sans modification.

## III. **Questions de procédure**

*M. Gediminas KIRKILAS* indique que lors de sa réunion du 7 juillet 2013, la troïka a décidé de déclarer vacante la fonction de Membre permanent du secrétariat de la COSAC à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les candidatures sont attendues jusqu'au 10 septembre 2013. Les candidats seront auditionnés et le lauréat sera désigné lors de la séance plénière.

\*

Au cours d'un bref échange de vues, le délégué de la Chambre italienne souligne que les orateurs de la L COSAC sont principalement originaires du nord de l'Europe.

Le membre de la Deuxième Chambre néerlandaise demande que l'on insère un point dans l'ordre du jour concernant les « meilleures pratiques » en matière de contrôle parlementaire de l'UE.

Le projet d'ordre du jour de la L COSAC est adopté à l'unanimité, étant entendu:

- qu'au point de l'ordre du jour "*La légitimité démocratique dans l'UE et le rôle des parlements de l'UE*", il sera ajouté un troisième orateur originaire du sud de l'Europe, qui abordera la problématique sous un angle académique ;
- que les parlements nationaux seront invités à présenter – conjointement avec le Seimas – leurs « meilleures pratiques » en matière de contrôle parlementaire de l'UE au cours d'une réunion informelle.

\*

Moyennant modification du titre du Chapitre 2 en "*Examen par les parlements nationaux et le Parlement européen de la légitimité démocratique de l'UE*", les lignes directrices du 20<sup>ème</sup> Rapport semestriel sont adoptées à l'unanimité.

\*

31 parlements et assemblées ont déjà fait savoir qu'ils souhaitent contribuer au cofinancement du fonctionnement du secrétariat de la COSAC pendant la période 2014-2015. Ceux qui ne l'ont pas encore fait seront invités à le faire.

\*

Le parlement norvégien a demandé à pouvoir assister à la réunion à titre d'observateur. La troïka a accédé à cette demande.

#### IV. Les priorités de la présidence lituanienne

##### A. Exposé introductif

M. Linas LINKEVIČIUS, ministre des Affaires étrangères, indique que la présidence lituanienne s'efforcera avant tout de finaliser les dossiers qui n'ont pu l'être sous la présidence précédente.

Il avance par ailleurs “une Europe crédible”, “une Europe en croissance” et “une Europe ouverte” comme propres priorités. En ce qui concerne le premier volet, l'orateur souligne que l'UE ne sera en mesure de surmonter la crise que moyennant la discipline financière requise.

C'est pourquoi la Lituanie veillera spécialement à achever l'Union bancaire. Dans le cadre du deuxième volet, la présidence accordera une attention particulière au marché intérieur, en général, et au marché numérique, en particulier, ainsi qu'au chômage des jeunes. Concernant ce dernier point, l'orateur rappelle que le crédit affecté à la Garantie pour la jeunesse a été porté à huit milliards d'euros. Il appartient cependant aux parlements nationaux de définir concrètement l'affectation de ces fonds. Dans le dernier volet figurent les négociations d'adhésion avec les différents candidats États membres et les différents voisinages. À cet égard, l'orateur rappelle le Sommet sur le Voisinage oriental qui sera organisé les 28 et 29 novembre 2013 à Vilnius.

Enfin, la présidence lituanienne demande qu'une attention particulière soit accordée à une série de points spécifiques. Le premier de ceux-ci est le marché de l'énergie. Dans ce cadre, elle œuvrera à la suppression des « îles énergétiques » au sein de l'UE et à un contrôle strict de la sécurité de la centrale nucléaire que construit actuellement le Belarus. Le deuxième point particulier est la stratégie macrorégionale pour la Baltique et le dernier concerne la protection des frontières extérieures de l'UE.

##### B. Questions et observations des participants et réponses

Aux questions de M. Philippe MAHOUX (Sénat de Belgique) à propos des intentions précises de la présidence concernant le voisinage oriental et du représentant de la Chambre des Lords du Royaume-Uni sur l'influence grandissante de la Russie sur des pays faisant partie dudit Voisinage parce qu'ils n'ont pas de perspective immédiate d'adhésion à l'Union, le ministre LINKEVIČIUS répond que le Sommet de Vilnius sera particulièrement important. L'affluence même permettra d'en mesurer la réussite, une réussite que d'éventuels accords relatifs à une stratégie ne feront que renforcer. Il en va de même en cas de signature du traité d'association avec l'Ukraine lors de cette rencontre. L'orateur ajoute toutefois d'emblée que ce traité doit en tout état de cause contenir les garanties nécessaires contre une justice sélective et des élections non démocratiques. En outre, il exprime l'espoir que les discussions pourront s'engager avec la Moldavie, la Géorgie et l'Arménie en vue de la conclusion d'un traité d'association. Les négociations avec l'Azerbaïdjan, qui a fait savoir qu'il ne souhaitait pas rejoindre l'Union, porteront principalement sur l'énergie. Il importe de ne pas rompre les négociations avec le Bélarus.

Réagissant à l'intervention du délégué du parlement slovène, le ministre souligne l'importance exceptionnelle de l'accord commercial entre l'Union européenne et les États-Unis. Le ministre espère dès lors que les agitations récentes ne vont pas perturber ces négociations. *M. Herman DE CROO (Chambre des représentants de Belgique)* se dit préoccupé par la perte d'influence de l'Union. Suite à cette intervention, l'orateur répond que la Lituanie abordera les négociations sous un angle pratique.

En outre, le ministre assure à des membres hongrois, roumains, français et italiens que la présidence lituanienne ne sera pas seulement attentive au voisinage oriental. Les travaux annoncés montrent en effet que d'autres stratégies macro-régionales, comme la stratégie concernant le Danube et la Méditerranée, seront également abordées.

En réponse à l'appel du Parlement européen en faveur d'un geste fort du Conseil par rapport à la problématique des partis politiques européens, la Commission européenne a annoncé une initiative en la matière pour septembre 2013.

Le ministre LINKEVIČIUS exprime à son tour sa joie à propos de l'adhésion de la Croatie. Il partage pleinement l'opinion de la représentante de ce nouvel État membre de l'UE, selon laquelle cette extension constitue la meilleure preuve que l'intérêt pour l'UE est toujours bien vivant.

L'orateur partage la préoccupation du participant luxembourgeois à propos du rôle de l'Union dans la fixation des Objectifs du Millénaire pour l'après-2015.

Des délégués de la Slovaquie, de l'Autriche et de la France insistent sur la dimension sociale du projet européen.

La représentante du sénat italien souligne enfin qu'en ce moment, le marché commun a besoin de mesures concrètes pour pouvoir faire face, par exemple, aux entreprises sidérurgiques asiatiques.

## V. Vers une Union politique et économique : prochaines étapes

### A. Exposé introductif

Selon *M. Maroš ŠEFČOVIČ*, vice-président de la Commission européenne, chargé des relations internationales et de la gestion administrative, l'Union économique et monétaire (UEM) et l'euro constituent les pierres angulaires de l'intégration européenne. La crise a toutefois mis en évidence certaines faiblesses structurelles. La première réaction a été de gérer la crise. Dans un deuxième temps, des mesures de bonne gouvernance ont été élaborées, et, aujourd'hui, il faut penser à consolider pour l'avenir.

À court terme, il faut reconnaître qu'en dépit de la stabilité de l'euro, la croissance reste très limitée. D'autres initiatives – tant au niveau de l'Union qu'au niveau des États membres – verront par ailleurs le jour: le *two-pack* sera par exemple appliqué pour la première fois en 2013 et, du 16 au 18 octobre 2013, la Conférence interparlementaire sur la gouvernance économique et financière de l'Union européenne tiendra sa première assemblée.

À moyen et long terme, le « *Projet détaillé pour une Union économique et monétaire véritable et approfondie* »<sup>1</sup> ne suffira pas. La Commission européenne formulera dès lors les propositions nécessaires, qui devront entrer en vigueur avant les élections européennes. Dans ce cadre, la Commission fera la part belle au contrôle démocratique, en posant comme principes directeurs la subsidiarité et la proportionnalité. Elle a annoncé à ce sujet des propositions relatives à la coordination *ex ante* des réformes économiques et aux "indicateurs sociaux", un des éléments de la dimension sociale de l'Union. En collaboration avec le président du Parlement européen, M. Schulz, la Commission souhaite en effet empêcher que la réaction à la crise se conçoive à l'écart de la constellation parlementaire. Outre ces nouvelles initiatives, la Commission mettra la dernière main au Mécanisme de résolution unique de l'Union bancaire et elle intensifiera les consultations avec les gouvernements nationaux dans le cadre des recommandations propres à chaque pays.

### B. Questions et observations des participants et réponses

*M. Philippe MAHOUX* (Sénat belge) indique que la population belge, qui est tout de même réputée comme l'une des plus européistes de l'Union, commence à remettre en cause l'Union européenne. Il est rejoint en cela par des représentants de l'Autriche et de la Chambre des communes britannique, qui réclament des résultats tangibles afin de pouvoir convaincre le citoyen. Un intervenant du Parlement européen renvoie, dans ce contexte, à l'attitude négative de la presse à l'égard du projet européen. *M. ŠEFČOVIČ* souligne que c'est avant tout au citoyen qu'il faut démontrer à quel point l'Europe est indispensable. Grâce, notamment, aux investissements importants consentis par le passé, la stabilité actuelle constitue, à cet égard, un bon point de départ. La croissance – certes limitée – dans l'Union européenne est donc un argument important pour reconquérir la confiance du citoyen.

---

<sup>1</sup> COM(2012)777

La représentante du Sénat italien rompt une lance en faveur de nouvelles règles relatives aux partis politiques européens. M. Herman DE CROO (*Chambre des représentants de Belgique*) suggère comme première étape pratique de mentionner, sur les listes de participants aux réunions de l'Union européenne, les familles politiques européennes des participants. M. ŠEFČOVIČ souscrit à cette suggestion pratique et plaide en faveur de la suppression du système dans le cadre duquel les partis politiques européens interviennent comme des ONG.

Des représentants du Parlement slovaque, de la Chambre roumaine et du Parlement irlandais interviennent sur la dimension sociale de l'Union. M. ŠEFČOVIČ précise à leur adresse que cela figurait déjà, en termes généraux, dans les traités existants, mais que ces dispositions ne suffisent plus aujourd'hui ; cela représente sans doute un des éléments des modifications de traité en perspective. En ce qui concerne le chômage des jeunes, il indique qu'il faut éviter à tout prix une « génération perdue ». C'est pourquoi l'on a porté à 8 milliards d'euros le montant des crédits disponibles pour la Garantie européenne pour les jeunes. Un enseignement de qualité doit contribuer à la lutte contre la pauvreté chez les jeunes et la migration qui en découle.

Des représentants des deux chambres des Pays-Bas soulignent le rôle des parlements nationaux en tant que lien entre le niveau européen et le citoyen. Afin d'optimiser ce rôle, la COSAC doit faire office de plate-forme d'échange pour les meilleures pratiques. M. ŠEFČOVIČ souligne la grande importance que la Commission européenne attache à l'information que les parlements nationaux lui fournissent.

*Les rapporteurs,*

Herman DE CROO (Ch)  
Philippe MAHOUX (S)

*Les présidents,*

André Flahaut (Ch)  
Philippe MAHOUX (S)